# Dans la vallée du Trévezel, le gypaète barbu va faire son nid

**Nature.** Trois spécimens ont été réintroduits sur les hauteurs de Nant par la LPO et le Parc naturel régional des grands causses.

Forcément, ça leur a fait un peu bizarre. Calendreto, Viaduc et Durzon, trois petits gypaètes barbus de quatre-vingt-dix jours seulement, ont été présentés mardi matin aux enfants des écoles de Nant, Sauclières et de L'Hospitalet-du-Larzac. *« Ils ont leur bec ouvert parce qu'ils ont un peu peur,* explique Raphaël Néouze, responsable de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) des grands causses. *Ce sont des oiseaux élevés en captivité, mais qui n'ont quasiment jamais eu de contact avec l'homme. Ce n'est pas forcément idéal de faire une présentation en public comme ici. »*

Mais cette opération, menée par la Ligue en partenariat avec les PNR des grands causses et des Cévennes est importante. Depuis 2012, quatorze gypaètes ont été réintroduits sur le territoire, en alternance entre la Lozère et l'Aveyron.

### Ils seront suivis quotidiennement

Cette année, c'est donc dans une cavité de la vallée du Trévezel, à la frontière de l'Aveyron et du Gard, que les vautours ont été installés. Encore jeunes, ils vont y rester pendant un mois environ, le temps d'apprendre à voler. Quand ce sera le cas, ils prendront leur envol et pourront être suivis à l'aide d'une balise GPS, installée par la LPO. Venus d'Andalousie pour un et d'Autriche pour les deux autres, ces trois mâles font partie d'un grand programme de développement européen. *« Vingt-cinq gypaètes doivent naître cette année,* reprend le spécialiste. *Nous avons eu la chance d'avoir les trois premiers et nous en aurons un ou deux autres dans le courant de l'année. Dans quelques semaines, d'autres seront réintroduits dans la Drôme, le Vercors et en Corse. Les derniers seront envoyés dans d'autres pays, comme la Suisse et l'Espagne. »* Avec pour objectif, à long terme, de les voir se reproduire. Même si ça n'est pas vraiment pour tout de suite. L'oiseau met une dizaine d'années avant de pouvoir faire des petits. Il faudra également qu'il trouve des femelles, puisque pour le moment, il n'y a que des mâles dans les grands causses. Mais le volatile, qui peut voler sur des distances énormes *(lire par ailleurs)*, peut être amené à s'accoupler avec des femelles installées ailleurs en France ou en Europe.

Avant que les trois petits rapaces ne prennent leur envol dans une trentaine de jours, ils seront suivis quotidiennement par le personnel de la LPO et du PNR, qui surveilleront qu'ils s'intègrent bien à leur nid douillet, installé dans une cavité de la vallée du Trévezel, et qui leur donneront à manger. Discrètement et à distance, toujours, pour qu'ils ne soient pas trop stressés.

GUILHEM RICHAUD
grichaud@midilibre.com

■ Depuis 2012, quatorze spécimens ont été relâchés dans l'Aveyron et la Lozère. EVA TISSOT

## Une logistique complexe pour les faire venir en Aveyron

C'est un peu le tuteur des gypaètes aveyronnais. Le Dr Alex Llopis Dell, de la Vulture conservation foundation et responsable du programme d'élevage européen de protection, est celui qui connaît le mieux les vautours. Cet Espagnol s'est chargé du convoyage des oiseaux, depuis l'Andalousie pour un et l'Autriche pour les deux autres, qui sont frères. Pour ne pas trop les stresser, cela a dû se faire en voiture. *« Ça a pris une journée pour l'Espagne, deux pour l'Autriche,* explique-t-il. *Ils sont dans une caisse un peu comme pour les chiens et les chats. Il faut faire en sorte qu'ils soient le moins possible en contact avec l'homme. Ils doivent être le plus tranquilles possible et il faut éviter le bruit. »*

Il y a un avantage à transporter des vautours très jeunes (trois mois seulement) : *« Ils ne savent pas voler et ont tendance à rester bien tranquilles couchés dans leur nid,* reprend le spécialiste. *Ils font un peu pareil dans leur cage. »*

Plus compliqué encore, tout le travail administratif pour que l'animal puisse passer les frontières. Une tâche toujours plus simple quand il s'agit de pays de l'Union européenne, mais qui se complique dès que ce n'est plus le cas.

### EN CHIFFRES

**14**

C'est le nombre de gypaètes réintroduits depuis 2012 en alternance entre le Parc naturel régional des Cévennes et celui des grands causses. Parmi ceux-là, quatre sont morts. Deux autres pourraient arriver dans les grands causses cette année.

**200**

C'est le nombre de kilomètres que peut faire le gypaète barbu en une journée. Ce qui explique que la plupart des oiseaux qui ont été réintroduits les années précédentes ne se trouvent plus sur le territoire des grands causses. Jeune, le vautour a tendance à beaucoup voyager. Plus vieux, quand il commence à se reproduire, il se sédentarise.

■ Les gypaètes ont 90 jours et ne savent pas voler. Ils vont rester un mois dans une cavité le temps d'apprendre. EVA TISSOT

**NATURE** Depuis 2012, il est réintroduit dans les Grands Causses et les Cévennes

# Le gypaète déploie ses ailes

## Trois jeunes oiseaux viennent d'être installés dans la vallée du Trèvezel, en Aveyron.

Leurs petits nids douillets ont été préparés avec affection. Il faut dire qu'ils étaient particulièrement attendus.

Trois gypaètes barbus ont été réintroduits cette semaine à Nant, dans le Sud-Aveyron. Ces oiseaux sont particulièrement rares mais, petit à petit, les parcs naturels régionaux des Grands Causses (Aveyron) et des Cévennes (Gard et Lozère), associés sur ce programme, tentent de leur faire une place. Le gypaète est le quatrième vautour à faire son retour en quelques années. Il vient après le travail effectué sur le vautour fauve et le vautour moine, qui ont bénéficié d'initiatives similaires dans les années 1990, et le vautour percnoptère, qui lui est arrivé de lui-même. Ces trois espèces ne sont plus menacées et prolifèrent à foison sur le territoire, au plus grand bonheur des touristes qui aiment les voir planer au-dessus les grandes étendues de nature.

### Quatre sont décédés

Pour le gypaète barbu, la tâche est moins aisée. « *On ne sait pas exactement quand il a disparu* », détaille Raphaël Néouze, responsable de la Ligue de protection des oiseaux des Grands Causses. « *La littérature ne parle pas de ça. Mais on a retrouvé des fossiles dans les chantiers archéologiques, notamment du côté de Conques. Et quoi qu'il en soit, l'aire biogéographique des Grands Causses et des Cévennes, correspond à ce qu'il faut pour que le gypaète soit présent. On peut donc être quasiment certain qu'il était là.* »

Suffisant donc pour que les deux parcs se lancent, il y a quelques années, dans le programme Lyfe Gypconnect, un outil européen pour faciliter la réintroduction et le suivi de l'espèce. Depuis 2012, chaque année en alternance, plusieurs jeunes oiseaux sont récupérés. Avant les trois de cette année, onze gypaètes ont fait leur retour. Tous ont reçu un nom choisi par les écoles locales, pour associer le plus possible le grand public à l'opération.

Mais pas toujours avec succès, puisque quatre sont malheureusement décédés. « *En 2012, Meijo a été blessé à l'aile dans une ligne électrique et est mort, tout comme Larzac en 2015*, décompte le représentant de la LPO. *En 2013, Layrou a été tué dans une tempête et en 2016, Aigoual a été mordu par une vipère au moment de décoller.* » À ceux-là, viennent s'ajouter les deux portés disparus, qui ont perdu leur balise GPS et un qui n'a pas su s'acclimater et qui est reparti en captivité.

Les quatre autres sont partis vadrouiller à travers l'Europe. Tant et si bien qu'il n'y a actuellement qu'un seul barbu sur zone. Mais pour les experts, ce n'est pas un problème. « *Quand ils sont jeunes, ils ont souvent tendance à parcourir de grandes distances, jusqu'à 200 km par jour*, conclut Raphaël Néouze. *Ils ne se reproduisent qu'au bout d'une dizaine d'années. C'est à ce moment-là qu'ils se sédentarisent.* » Il faudra donc attendre encore un moment pour juger de l'efficacité du programme. Le temps qu'il déploie tranquillement ses ailes.

GUILHEM RICHAUD
grichaud@midilibre.com

## Sauclières

# Les vautours présentés aux enfants

■ Les élèves ont observé le lâcher à la longue-vue.

Les enfants des écoles de l'Hospitalet-du-Larzac, Nant et Sauclières ont été invités par la LPO, le Parc des grands causses et le Parc national des Cévennes à participer à un lâcher de trois gypaètes barbus.

Les enfants ont été accueillis dans le petit hall à Nant, à cause du mauvais temps, où ils ont pu prendre une petite collation de bienvenue. Ensuite, ils ont participé, en posant de nombreuses questions, au débat sur le programme de réintroduction du vautour.

Enfin, le moment tant attendu est arrivé, ils ont été présentés aux trois rapaces qui ont été baptisés par les élèves des trois écoles : Viaduc, Calandreto et Durzon. Les enfants ont été très impressionnés par la taille de ces derniers malgré leur jeune âge (trois mois seulement). Les vautours étaient tout aussi impressionnés par la foule présente devant eux. Les écoliers sont ensuite partis en bus vers Cantobre, pour observer à la longue-vue ou aux jumelles, le lâcher de ces trois rapaces dans une cavité. Ces jeunes vautours vont y rester environ trente jours puis ils prendront leur envol. Les enfants auront la possibilité de les suivre grâce aux balises GPS qui ont été placées sur les oiseaux.

LE PROGRES 4 MAI 2017 Saint-Affrique

# La web série « Curiosités du Parc » débarque sur les écrans !

En association avec Ander Ander A, créateurs de la maintenant mythique série « Mortus Corporatus », le Parc naturel régional des Grands Causses présente les dessous du territoire sud-aveyronnais.

Une série de 10 épisodes d'une durée de 2 à 3 minutes seront postés sur la chaîne You tube du Parc et relayés sur les réseaux sociaux (Facebook / Twitter) tous les jeudis de mi-mai à mi-juillet....

Chaque épisode recense trois « curiosités » autrement dit, un lieu, un monument, un site naturel... qui a un caractère insolite ou bien méconnu du grand public. Sur un ton décalé, en lien avec son temps mais surtout avec les supports qui les hébergent, ces vidéos n'ont qu'une vocation : être partagées, likées, taggées pour montrer le territoire comme on ne le connaît pas.

Le teaser est déjà disponible sur Youtube et la page Facebook du Parc, et en attendant, restez curieux !

***Communiqué du Parc naturel régional des Grands Causses***

Teaser Curiosités du Parc

TARN ET ROUGIER
midilibre.fr
lundi 15 mai 2017
7

# Lancement de la série "Les curiosités du Parc"

En association avec AnderAnderA Production, créateurs de la maintenant mythique série *Mortus Corporatus*, le Parc naturel régional des grands causses présente les dessous du territoire sud-aveyronnais. Une projection officielle des dix épisodes lancera cette nouvelle série, le **mardi 16 mai**, à 18 h, au château de Mélac.

D'une durée de trois minutes, chaque épisode recense trois "curiosités", autrement dit un lieu ou un monument qui a un caractère insolite ou méconnu du grand public.

■ Le château de Mélac.

Sur un ton décalé, ces vidéos n'ont qu'une vocation : être partagées sur les réseaux sociaux pour montrer le territoire. Le teaser est déjà disponible sur Youtube et la page Facebook du Parc.

MILLAU

midilibre.fr
vendredi 19 mai 2017

# La magie du Sud-Aveyron à la sauce "Mortus corporatus"

**Culture.** Fabien Camaly, réalisateur de la célèbre web-série, et Julien Barthélémy ont donné vie à un nouveau projet : les curiosités du Parc. Dix vidéos qui illustrent les histoires cachées de ce territoire. Le premier épisode a été mis en ligne jeudi.

Au-delà des pylônes du viaduc et des caves de Roquefort, il y a tant de choses à découvrir. Comme le plésiosaure de Tournemire ou la "chapelle sixtine rouergate", à Saint-Victor. Le Sud-Aveyron regorge de beautés naturelles, mais aussi d'anecdotes fascinantes, témoignages d'un passé riche et varié. Un héritage historique et culturel, auquel Fabien Camaly, réalisateur de *Mortus corporatus*, et Julien Barthélémy, qui a également participé à la série, ont souhaité donner une nouvelle vie. Et ce, en se servant d'un outil très moderne. Une web-série.

### Du plésiosaure à Lord Byron

*« C'est une idée qui a dix ans,* s'exclame enthousiaste Julien Barthélémy, scénariste, auteur et acteur principal (ou plutôt unique) du projet. *On voulait parler de notre région, car on l'aime tout simplement, mais on n'avait pas trouvé le bon format. Puis on a rencontré Nadège Grimal* (responsable communication du Parc *NDLR*), *elle nous a fait confiance sur ce projet et finalement, ça s'est fait assez vite. »* Naît ainsi *Les curiosités du Parc*, une web-série composée de dix épisodes d'environ trois minutes *(lire ci-contre)*, mettant en valeur les beautés et les histoires du Parc régional des grands causses, dont le territoire, à quelques détails près, calque celui du Sud-Aveyron.

Et force est de constater que ces "curiosités" vont en surprendre plus d'un. Qui était au courant que la place Foch à Millau était dans le temps un cimetière ? Que l'Aveyron est le département avec le plus grand nombre de dolmens (construction mégalithique préhistorique) en Europe ? Ou encore que la tombe de la fille du poète anglais Lord Byron se trouve au village de Versols-et-Lapeyre ? Toutes ces anecdotes et beaucoup d'autres encore, sont racontées par Julien Barthélémy. A la manière d'un Jamy Gourmaud, présentateur de *C'est pas sorcier* (mais plus jeune et dynamique), face à la caméra, l'acteur de *Mortus corporatus* distille des pastilles d'histoire. Mais malgré le sérieux des thèmes abordés, le ton est léger et divertissant.

### « Et d'ici là, restez curieux ! »

Grâce à un rythme de montage rapide et aux nombreuses vannes de Julien Barthélémy, l'ennui n'est jamais au rendez-vous. En se détachant du schéma classique du documentaire, l'homme s'autorise même quelques envolées lyriques, comme conclure un épisode par le geste de l'éclair à la Usain Bolt. Pour marquer la dimension série, l'acteur termine d'ailleurs toujours par le même leitmotiv : *« Moi, je vous dis à bientôt et d'ici là, restez curieux ! »* Une curiosité dont ont fait preuve Julien et Fabien pour dénicher le matériel nécessaire à la production des dix épisodes.

■ **Julien Barthélémy, scénariste de la série, est aussi l'acteur principal de tous les épisodes.** B. M.

*« On avait une base de choses qu'on connaissait,* précise Julien Barthélémy. *Puis on a élargi en faisant appel à notre cercle d'amis. J'ai aussi fait des recherches à la bibliothèque de Saint-Affrique et le Parc a apporté ses idées. En définitive, on s'est mis d'accord sur trois curiosités par épisode à mettre en avant. »*

Le résultat final est un travail intéressant sur le fond comme sur la forme, qui devrait attirer les touristes, mais encore plus intriguer les locaux. Car comme le résume avec une touche de patriotisme Christian Font, président délégué du Parc : *« De Sévérac à Combret, du Lévézou à Saint-Affrique, des gorges du Tarn jusqu'aux frontières du Lot et de la Lozère, il y a sur les 93 communes de notre Parc, tant et tant de choses à découvrir. »*

**BENJAMINO MORANTE**

## Un projet à 30 000 € estampillé Parc

Copyright exclusif du Parc, mais réalisés en partenariat avec AnderAnderA production (créateurs de *Mortus corporatus*), les dix épisodes de la web-série *Les curiosités du Parc* ont été tournés à l'été 2016, par Julien Barthélémy et Fabien Camaly. Au total, le projet a coûté 30 000 €, financés par la Région et l'Europe à travers le fonds "Leader". Les épisodes seront diffusés sur la chaîne Youtube du Parc tous les jeudis. Le premier est sorti cette semaine.

## LES ÉPISODES

**N°1 : le Larzac.** Les curiosités : les canalettes, les arbres de la liberté et le Plomb du Larzac.
**N°2 : le Rougier.** Les curiosités : les canyons du Rougier, le canal d'irrigation, l'Ermitage Saint-Thomas.
**N°3 : le causse Noir et les gorges du Tarn.** Les curiosités : chaos de Roquesaltes, toit-citerne de la Roujerie, les caves d'entre-deux monts.
**N°4 : le Saint-Affricain.** Les curiosités : les vierges votives, le tombeau de Médora, la légende du dragon et le chevalier de Gozon.
**N°5 : le Lévézou.** Les curiosités : le réseau hydraulique de Castelnau-Pégayrols, les empreintes de dinosaures, la tourbière des Rauzes.
**N° 6 : le Larzac méridional.** Les curiosités : les grottes de Saint-Paul-des-Fonts, le plésiosaure de Tournemire, l'Aven du Mas Raynal.
**N° 7 : les Raspes.** Les curiosités : les cabanettes de Viala-du-Tarn, les fresques de l'église de Saint-Victor et les murailles d'amandiers.
**N° 8 : les Monts et Vallée du Rance.** Les curiosités : les statues-menhirs, le musée des arts buissonniers, la construction insolite et les inscriptions de Combret.
**N° 9 : le Sévéragais.** Les dolmens de Buzeins, les fontaines voûtées, les passes à Recoules-Prévinquières.
**N° 10 : le Millavois.** Les curiosités : la place Foch, les petites rues de Millau, la Pouncho d'Agast et ses grottes.

SAINT-AFFRIQUE

midilibre.fr
mercredi 17 mai 2017

# Grâce au parc, les collectivités vont pédaler à l'électrique

**Équipement.** Le Parc des grands causses a remis 29 vélos à plusieurs structures.

Soutenant l'équipement des collectivités et établissements publics en vélos à assistance électrique, le Parc naturel régional des grands causses a remis, jeudi 11 avril, sur le site du magasin Sauca vélo moto loisirs, cinq vélos électriques à la communauté de communes du Saint-Affricain, pays de Roquefort et Sept vallons, deux au lycée Jean-Jaurès et trois au lycée La Cazotte. Soit un total de dix vélos dédiés aux déplacements professionnels des agents de ces structures.

A cette même occasion, dix-neuf autres cycles étaient également réceptionnés par la communauté de communes de Millau grands causses (4), la ville de Millau (6), l'Office public de l'habitat Millau grands causses (2), le lycée Jean-Vigo de Millau (2) et la commune de Sévérac-d'Aveyron (5).

■ Dans les collectivités, le vélo électrique prend de l'ampleur.

## Mise à disposition de cinq ans

Via une convention de « *participation au développement de l'utilisation du vélo à assistance électrique* », le parc met à disposition ces vélos pour une durée de cinq ans et ce, sous réserve d'une contribution de la part des partenaires, d'un montant de 400 € par vélo pour les cinq années.

A l'issue de cette période, les collectivités pourront soit racheter les vélos, soit renouveler la convention. Lors de la récupération des cycles, Christian Font, vice-président du parc, a rappelé - par le biais du paradoxe de l'âne de Buridan, hésitant indéfiniment entre boire ou manger - la volonté du parc de concilier les problèmes environnementaux et économiques : « *Ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'un et l'autre* », a-t-il déclaré. Il a également évoqué le souhait de développer des actions en faveur d'une mobilité durable, en particulier le vélo électrique.

Pour finir, Pierre Sauca a expliqué aux partenaires les fonctionnalités du vélo (de marque française), dont ils sont dorénavant équipés.

Le vélo à assistance électrique permet de multiplier par deux ou trois le nombre de kilomètres parcourus à vélo. Sur le territoire du parc, 43 % des consommations énergétiques sont liées aux transports, notamment à l'utilisation majoritaire de la voiture individuelle.

## Prêts gratuits aux particuliers

en 2016, le parc a mis en place une opération de prêts gratuits de vélos à assistance électrique afin d'inciter les habitants à tester de nouveaux modes de déplacements. Cette opération est toujours d'actualité. Deux vélos sur le territoire du Saint-Affricain peuvent être testés durant une semaine (*).

**VALÉRIE SCHMITT**

*(*) Renseignements et réservation au 05 65 98 29 05, ou par mail à velos@cc-saintaffricain.fr.*

*A savoir que les particuliers ayant testé le vélo électrique par ce biais et souhaitant s'équiper, peuvent en plus de l'aide de l'État (200 €), obtenir 10 % supplémentaires accordés par le parc (renseignements au 05 65 61 35 50).*

XXe Rendez-Vous Jardinier
Le panier du jardinier
Vabres L'Abbaye le 8 MAI
Sud-Aveyron
20 ans
De 9 h à 18 h
Foire aux plantes,
Fleurs, décors,
Accessoires Outillage...
Associations autour
du jardin et de la nature.
Animations
Dictée maraîchère par
Marie Rouanet 10h30
Expositions
Musique
Patrimoine
Cocardes, Tombola
Buvette
Repas spécial XXe
12h30 (vente tickets
sur place 16 €)
COCOPA

# Le boom d'un territoire ambitieux

**Urbanisme.** Avec un budget de 3,8 millions, Larzac et Vallées fait de l'accueil des nouvelles familles et du tourisme, sa priorité.

Les choses se précisent pour la communauté de communes Larzac et Vallées. Le budget 2017 vient d'être voté. Verdict, 3,8 millions d'euros vont être investis au service de l'économie, du tourisme et de l'accueil des nouvelles familles sur le territoire, grâce au lancement de nombreux projets déjà évoqués. « *Je ne sais pas si beaucoup de communauté de communes peuvent afficher la même chose* », loue Christophe Laborie, président. Et malgré ce montant ambitieux, la fiscalité de l'intercommunalité reste constante depuis 2015.

■ L'équipe de l'intercommunalité entend bien développer les services sur son territoire.

### Les enfants au premier rang

Pour rendre à La Cavalerie son rôle de bourg centre, Larzac et Vallées met financièrement tout en œuvre pour l'accueil des nouvelles familles, arrivées avec la Légion. Car d'ici à quelques années, la population du territoire pourrait passer à 9 000 habitants.

Comme annoncée précédemment dans nos colonnes, l'expansion de la crèche est un projet majeur de l'intercommunalité. Que l'on peut désormais chiffrer. « *C'est un programme d'investissement lourd, de 250 000 €* », détaille Christophe Laborie. À terme, trente places seront disponibles au sein de la structure, qui ouvrira cinq jours par semaine au lieu des trois actuels.

Un projet qui va de pair avec la construction du gymnase, « *dont la première enveloppe s'élève à 50 000 €* ». Plus largement, tout le fonctionnement du réseau petite enfance coûtera 150 000 € par an à la communauté de communes, « *qui comprend le multi-accueil, mais aussi deux centres de loisirs* (à Nant et à La Cavalerie, NDLR) *ainsi qu'un relais d'assistantes maternelles.* » A noter également que 325 000 € seront consacrés à l'entretien de la voirie, sur l'ensemble des seize communes. Aux côtés du PNR, l'intercommunalité investit aussi pour l'harmonisation de la signalétique, à hauteur de 100 000 € pour La Cavalerie, Nant et Saint-Jean-du-Bruel. « *Nous prenons en charge les mats et les socles* », détaille François Rodriguez, maire de La Cavalerie. Dans le même objectif, 130 000 € seront alloués pour les treize autres communes.

Autre investissement concernant l'accueil des familles, l'établissement d'un réseau de santé, pour lequel l'intercommunalité a financé un bureau d'étude.

### Deux millions d'euros pour le tourisme

Qui dit familles, dit développement des loisirs. Un engagement pour lequel l'institution a sorti le grand jeu. Notamment par l'acquisition du centre touristique qu'est le hameau de Moulès, à Fondamente. Avec un chiffre d'affaires de 800 000 € annuel, qui profitera désormais à l'économie locale, l'intercommunalité n'a pas peur d'investir pour la structure : 1,5 million d'euros seront consacrés à sa rénovation et son développement. Un projet dont la commune de Fondamente est à l'origine, mais qu'elle ne pouvait, faute de fonds, mener à terme. « *Alors, on se substitue à elle*, explique Christophe Laborie. *Ce hameau, c'est quand même 17 emplois à temps plein et 200 contrats saisonniers.* »

D'autant que pour les travaux, plusieurs entreprises locales seront sollicitées. Tout bénef, donc, pour la vallée de la Sorgue. Autre financement touristique, et pas des moindres, le projet pôle pleine nature représente, à lui seul, 357 000 € du budget. Une base VTT, un parcours de pêche et de trail permanents verront le jour. A Saint-Jean-du-Bruel, une base nature et loisirs va également être aménagée.

Autant d'investissements qui profiteront au territoire, et qui prouvent, pour Christophe Laborie, que « *même si on est une petite communauté de communes, on est grand par ce que l'on va faire* ».

CAMILLE ANDRÉ

**ÉCOLOGIE**

## L'énergie propre se déploie

Larzac et Vallées s'engage dans la voie des énergies propres. Pour cela, elle a répondu à l'appel à projets de Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). « *On a été labellisé, en 2016, par le ministère de l'Écologie et du développement durable*, sourit Christophe Laborie. *Nous nous sommes engagés à consommer ce que l'on produit à horizon 2030.* » L'enveloppe attribuée, à ce titre, par le ministère, s'élève à 500 000 €, « *pour mettre en place nos projets* ». La transition énergétique est donc bien engagée sur le territoire, elle va notamment s'illustrer par de nouveaux équipements publics, tels que des panneaux photovoltaïques.

100 000 € sont consacrés à l'étude du développement des projets de production d'énergies renouvelables. Comme la méthanisation de La Cavalerie (un procédé biologique qui valorise des matières organiques en produisant du biogaz, qui est source d'énergie renouvelable), ou encore la réhabilitation du moulin de Saint-Martin du Durzon à Nant. Un technicien a d'ailleurs été engagé, à mi-temps, pour les trois années à venir. Il sera là « *pour aider à la mise en œuvre du programme énergétique* ».

LE PROGRES 4 MAI 2017 Saint-Affrique Page 5

*Conseil municipal*

# Un réseau de chaleur de 6 à 7 km pour 6 à 7 millions d'euros

Le conseil municipal de St-Affrique s'est réuni, jeudi 27 avril, à la Maison de l'éducation populaire pour une séance courte d'à peine une heure. Parmi les quinze points à l'ordre du jour, la délégation de service public pour le chauffage urbain a amené les élus de la municipalité à apporter quelques précisions.

« *La ville de St-Affrique a décidé de confier la construction et l'exploitation d'une chaufferie biomasse et de son réseau destinés à couvrir les besoins de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de bâtiments situés du quartier de la Capelle jusqu'à la zone du centre hospitalier et du quartier des Cazes dans le cadre d'une délégation de service public* » a lu l'adjoint à l'urbanisme Jean-Louis Blanc. « *Le délégataire aura notamment à assurer : la construction de la chaufferie et du réseau de chaleur ; la distribution de chaleur en quantité et qualité suffisantes pour garantir l'approvisionnement des usagers dans la limite des puissances souscrites par eux ; une gestion rigoureuse et patrimoniale des équipements mis à disposition ou construits par l'exploitant ; l'optimisation des sources d'énergie de manière à tendre vers une maîtrise du prix de chaleur vendue aux usagers.* »

Les négociations ont été ouvertes avec le seul groupement qui a remis une offre à savoir la « Seml Causses Energia ».

« *L'investissement sera de 6 à 7 millions d'euros pour ce réseau de chaleur de 6 à 7 kilomètres* » a souligné le maire Alain Fauconnier.

La conseillère municipale d'opposition de gauche Géraldine Tron a fait remarquer que « *comme sur l'eau, il y a peu de contrôle sur les prix* » avant de regretter que « *les collectivités investissent et que les privés récoltent les fruits de l'exploitation* ». Et de demander : « *Est-ce que vous avez une idée du type d'exploitation mené pour l'approvisionnement en bois ?* »

« *La collectivité n'investit rien du tout* » a répondu Alain Fauconnier. « *Elle est simplement actionnaire de la Sem. Sur le bois, cela fait l'objet de négociations contractées pour que ça reste local avec la CTL du Larzac, le nord Aveyron… Les tonnes de bois consommées seront issues de bois de repousse. On ne touche pas au patrimoine forestier. Et on ne consommera même pas la repousse…* » Les élus ont validé le choix du délégataire de service public à la seule offre présentée celle de la Seml Causses Energia. Géraldine Tron a voté contre.

***Benoît GARRET***

# Le calosome fait le beau

**Nature.** A la découverte de cet insecte aux multiples charmes et atouts.

A cette période de l'année, qui voit les processions de chenilles s'enterrer par milliers, voici un animal qui est particulièrement apprécié…

Le calosome sycophante, ou grand calosome (*calosoma sycophanta*), appartient à la famille des carabidés, dans le grand groupe des insectes coléoptères (scarabées, carabes, buprestes, longicornes…). Les coléoptères sont caractérisés par des ailes antérieures transformées en élytres, sortes de carapaces qui protègent les ailes postérieures repliées en dessous. Celles-ci assurent le vol de la plupart des espèces.

Le nom de genre calosoma vient du grec *soma* qui signifie corps, et *calo* qui veut dire beau. Et le voici bien nommé… C'est un grand carabe du sud de la France. Sa taille moyenne est de 30 mm. Il est le plus coloré des calosomes connus à ce jour, avec ses élytres aux couleurs métalliques très brillantes (vertes, bleues, bronzées ou noires, avec des points verts ou cuivreux), dont la coloration change selon le rayonnement du soleil.

■ Le calosome sycophante est l'un des rares insectes à pouvoir vivre jusqu'à trois ans.

## Il adore les chenilles processionnaires

Il ne faut pas se fier à son aspect massif. Cet insecte vole très bien, il est agile et véloce, ce qui lui permet de grimper sur les troncs d'arbres (pins et chênes). Le calosome se nourrit, comme sa larve, de chenilles poilues nuisibles, telles que celles du bombyx disparate et des processionnaires du pin. Grâce à un vol aisé, c'est en quelque sorte un spécialiste de la prédation des chenilles de ravageurs. Les larves du calosome peuvent se développer au sein même du nid des chenilles processionnaires, ce qui ajoute encore à l'efficience de ce bel insecte. A noter, également, que ces larves sont dotées d'un solide appétit, à l'image de toutes celles de la famille des carabidae, sans parler des coups de mandibules distribués au hasard dans le nid. Toute chenille atteinte s'en trouvant condamnée à brève échéance…

On le sait, les prédateurs de cette chenille très urticante, particulièrement abondante cette année sur les causses, sont rares : citons les fourmis, le coucou et les mésanges, qui font déjà un sacré boulot. Le calosome en est le principal consommateur, ce qui en fait un animal très utile pour lutter contre ces ravageurs des pins. De ce fait, il est même utilisé en lutte biologique. Toutefois, ses populations sont en forte régression dans de nombreuses régions de France et d'Europe, du fait des pesticides, soit par effet direct sur les larves, soit par raréfaction des proies en raison des pesticides.

Il est intéressant de constater qu'à la suite des invasions des bombyx disparates en 2005, dans la région de Montpellier, les populations de calosome ont été extrêmement abondantes en 2006, du fait d'un bon nourrissage des larves en 2005.

La larve du calosome peut atteindre 40 mm. Elle descend à terre pour se transformer en nymphe sur le sol puis, après quelques semaines, en insecte adulte, en septembre.

Les insectes vont ensuite hiberner dans le sol jusqu'aux mois de mai-juin. Le calosome a la particularité remarquable, pour un insecte, de pouvoir vivre jusqu'à trois ans. Voici un bel animal à rechercher, dès les premiers beaux jours…

**CHRONIQUE RÉALISÉE PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES**

# Le chardonneret élégant, victime de la mode

**Nature.** Le petit oiseau commun subit le braconnage, en raison de sa beauté.

Pour les oiseaux, le printemps est bien là, même si les beaux jours se font attendre. Pour de nombreuses espèces de fringillidés, le temps des parades et des chants est arrivé. Cette vaste famille de passereaux regroupe près de 220 espèces de petits oiseaux, qui ont en commun un bec court, fort et conique, particulièrement adapté à leur mode d'alimentation "granivore".

## Casse-graines

D'une dextérité remarquable, ils peuvent tenir et éplucher toutes sortes de graines. Grâce à une rainure sur le côté du palais, la graine se trouve coincée, puis écrasée par la mâchoire inférieure. L'enveloppe de la graine est retirée avec la langue et l'oiseau peut avaler l'amande. Des adaptations complémentaires, comme un crâne robuste et un gésier développé (c'est le muscle broyeur) font des fringilles de véritables consommateurs des graines, même des plus coriaces. Bec-croisés, pinsons, linottes, verdiers, bouvreuils, gros-becs, tarin des aulnes et chardonnerets élégants ont cependant chacun leurs préférences alimentaires, un bon moyen pour éviter la concurrence. Le chardonneret élégant

■ Son plumage coloré est recherché par les collectionneurs, bien que l'animal soit protégé.

(*carduelis carduelis*, de son nom scientifique) est facile à identifier : la queue et les ailes sont noires, pointées de blanc, tandis qu'une large zone jaune colore ses ailes. La tête est noire et blanche avec la face rouge. Il y a très peu de dimorphisme sexuel (c'est-à-dire de différence entre mâle et femelle).

Largement répandu en Europe, il se rencontre presque partout en Midi-Pyrénées, excepté au-dessus de 1 500 m d'altitude. Il fréquente les espaces ouverts, les régions cultivées, parcs, jardins, vergers, lisières... Il se nourrit notamment des graines de chardons (d'où son nom), de plantes composées, de semences d'arbres. Cependant, il recherche les insectes, à fort apport nutritionnel, pour nourrir les jeunes. Après la nidification, le chardonneret se regroupe en bandes, en rejoignant d'autres espèces de la famille (pinsons, verdiers d'Europe…). Mais l'intensification agricole, les pesticides et l'étalement urbain sont des menaces pour le chardonneret et les autres passereaux.

Les fringilles sont aussi réputés pour les couleurs vives de leurs plumages et leurs chants. Malheureusement pour eux, ces qualités sont recherchées pour les oiseaux dits d'ornement et on note des recrudescences du braconnage. Notamment sur le chardonneret, prisé des trafiquants d'oiseaux. Ainsi, ces oiseaux dits "communs" le sont de moins en moins. Pourtant, ils sont protégés par la loi : leur capture, vente, transport et détention sont interdits. En France, le chardonneret est une espèce en fort déclin, avec une perte de 44 % de ses populations.

**PNR GRANDS CAUSSES**